



COMMUNE DE VELLERAT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PIERRE-ANDRÉ COMTE EST LE NOUVEAU MAIRE DE VELLERAT

Au terme du délai de dépôt des listes fixé au lundi 12 avril 2010 à 18 heures, une seule candidature à la mairie est parvenue à l'administration communale. Elle émane de M. Pierre-André Comte, député, et est appuyée par l'ensemble des membres du Conseil communal.

Maire de 1982 à 2004, Pierre-André Comte retrouve une fonction qu'il a exercée la première fois à l'âge de 27 ans. Avec les autorités communales, il s'est investi durant vingt ans afin que sa commune puisse rejoindre la République et Canton du Jura. Le transfert territorial de Vellerat s'est finalement produit le 1^{er} juillet 1996.

Observateur de Vellerat au Parlement jurassien de 1983 à 2006, Pierre-André Comte est devenu député de l'Etat jurassien en 1998. Il a accédé à la présidence du législatif cantonal en 2004.

L'engagement de Pierre-André Comte au service de la commune a débuté en 1979, année durant laquelle il a été désigné secrétaire communal. Trois ans plus tard, il accédait à la mairie, responsabilité qu'il assumera jusqu'à fin 2004. En automne 2009, il était sollicité pour reprendre un siège vacant au Conseil communal.

A l'heure où s'ouvrent d'importants chantiers institutionnels pour les communes jurassiennes, le Conseil municipal se réjouit de travailler avec un homme dont l'expérience, l'énergie et la détermination seront d'une grande utilité à la commune de Vellerat.

Le nouveau maire est entré en fonction le 25 avril 2010.

Conseil communal de Vellerat

Vellerat, le 12 avril/25 avril 2010